DOUZIEME ANNEE — N° 477 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 26 OCTOBRE 1918.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.

LE NUMERO :
FRANCE. . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

A NOS AMIS des Villes libérées

Notre pensée va vers eux tous les jours, et je sais parmi nous des êtres si émus par la sympathie qu'ils pleurent à chaudes larmes en lisant les comptes-rendus de visites aux cités reconquises. Avec les exilés pour qui la petite patrie se rouvre, et à qui des êtres chéris sont rendus, avec les captifs de ces quatre années plus éprouvés encore, nous communions dans un sentiment de résurrection et dans la reconnaissance pour leurs libérateurs. Et nous pensons de toute notre âme aux héros de la captivité, à ces martyrs célèbres ou obscurs, aux Edith Cavell et aux milliers d'autres qui moururent à leur devoir. Que leurs familles nous sachent avec elles et tout particulièrement nos amis de Lille. En notant annoncer la réapparition immédiate de ce *Progrès du Nord* qu'elle avait conquis aux idées féministes, comme nous avons évoqué la figure émouvante de Mme Bécour (Paul Grendel) restée, tenace, à son poste de charité, malgré ses soixante-dix ans, et morte à la peine ; la mélancolie du docteur Bécour, non moins héroïque, et de ses enfants de ne pas voir la grande dévouée vivre ces jours de revanche. Notre hommage va vers cette autre apôtre, son amie, Mlle Jumeau, dont nous saurons sans doute bientôt tout le mérite. Et nous souhaitons ardemment qu'il nous soit donné d'aider partout à faire oublier, à réparer.

SUS AU PARLEMENT pour le Suffrage des Femmes

Il y a quelques jours, la Présidente de l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes*, Mme de Witt-Schlumberger, réunissait chez elle l'état-major des militantes. Les députés inscrits au groupe parlementaire des Droits de la femme avaient été invités. Quelques-unes des Suffragistes anglaises et américaines qui travaillent chez nous à des œuvres de guerre étaient là.

Il s'agissait d'applaudir au dépôt du rapport de M. Pierre Etienne-Flandin sur la proposition de loi Dussaussoy-Buisson et de reprendre élan pour une nouvelle avance.

La proposition de loi Dussaussoy, nos lecteurs le savent date de 1906. Elle réclamait pour les femmes l'électorat aux Conseils Municipaux. M. Dussaussoy mourut. M. Ferdinand Buisson fut nommé rapporteur de sa proposition par la Commission du Suffrage Universel. En 1909, il déposait un magistral rapport, élargissant le vœu Dussaussoy et proposant l'électorat et l'éligibilité aux Conseils municipaux, Conseils d'arrondissement et Conseils généraux. La Commission adoptait ses conclusions : mais la législature s'achevait sans que la Chambre eut discuté la loi. Le Parlement qui suivit ne la laissa point devenir caduque. Sur la demande de 150 députés la loi fut reprise ; nouveau rapport de M. Ferdinand Buisson, également adopté par la Commission. Quatre nouvelles années passent, sans que la Chabmre ose encore discuter cette loi épouvantail. La législature meurt, une autre naît en 1914 et de nouveau les partisans de la loi la dépêchent. Mais M. Ferdinand Buisson n'est plus député. Il faut un nouveau rapporteur. La Commission désigne M. Pierre Etienne-Flandin. Elle semblait cette fois décidée à presser la mise à l'ordre du jour : la guerre vint.

Pendant deux ans, la question du Suffrage fit un plongeon ; puis elle remonta sur l'eau grâce à l'opinion publique, impressionnée par l'œuvre de guerre des femmes. La Comission du Suffrage Universel n'en fut point ravie. Une peur insane régnait déjà au Parlement de tout mouvement capable d'éveiller dans le pays des velléités électorales. Des mandats avaient pris fin, il s'agissait de les prolonger sans encombre. Du suffrage des femmes ni d'aucun suffrage, on eut prié ne point parler.

Cependant l'opinion publique ordonnait : il fallait faire quelque chose. La Commission examina les anciens rapports et décida qu'elle pouvait s'engager dans la voie ouverte en s'y tenant un peu en arrière de ses prédécesseurs ; elle inaugura l'ère des restrictions nationales en rognant sur les conclusions de M. Buisson : électorat et éligibilité, mais à trente ans seulement et à condition que les conseillères, lorsqu'il y en aurait, ne puissent être, comme leurs collègues hommes, désignées pour élire les sénateurs (délégués sénatoriales) ; ce fut ce qu'elle voulut bien pouvoir admettre. Elle chargea M. Flandin de rédiger un rapport sur ces données, et lui recommanda surtout de ne pas se presser. M. Flandin suivit fidèlement la consigne. Comme naguère M. Cazot qui, chargé de la loi Goirand sur le salaire des femmes la retint onze ans, et qui devint fameux comme « rapporteur qui ne rapportait pas » M. Flandin était en grand risque d'une célébrité aussi néfaste. Par bonheur pour lui la voix publique s'en mêla encore.

Les Britanniques, en pleine guerre, accordaient le vote aux femmes ; l'Etat de New-York et plusieurs autres aux Etats-Unis et au Canada les avaient devancés. Le Président Wilson menait une campagne retentissante pour que la Constitution fédérale imposât la mesure à tous les Etats retardataires. Il fallait encore faire quelque chose. La Commission autorisa M. Flandin à déposer son rapport. Il s'en acquitta avec célérité. Et le jour même, il apportait la bonne nouvelle chez Mme de Witt-Schlumberger. Ce n'était qu'une demi-bonne nouvelle : les restrictions toujours, et accrues par la durée de la guerre. La Commission avait encore rogné l'éligibilité aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux ; elle ne l'admettait avec l'électorat que pour les conseils municipaux.

« Mais ne vous réjouissez pas, ajoutait M. Flandin ; même cela vous ne le tenez pas encore. Mon rapport va s'imprimer. On le distribuera à la Chambre ; cinq ou six députés le liront sans doute ; et il s'en faudra de longtemps peut-être encore, même s'il est inscrit à l'ordre du jour pour qu'il vienne en discussion. A vous de provoquer un mouvement d'opinion publique suffisant pour influencer cette fois le Parlement, et, si possible, le Gouvernement dont l'opposition pourrait tenir la loi dans les oubliettes jusqu'aux calendes grecques. »

Les Suffragistes trouvèrent leur rapporteur un peu bien pessimiste ; M. Jules Siegfried s'efforça de ranimer leurs espérances. M. Ernest Lafont souffla dessus en les engageant lui aussi à réchauffer la bienveillance du public envers les femmes qui tend, lui semble-t-il, à se refroidir. M. Merlin leur donna le conseil de sonner à coups redoublés l'air du rapport des droits des femmes avec les services qu'elles peuvent rendre au pays. Tous sont nos partisans convaincus et dévoués ; nous les aimons bien ; et pourtant, et pourtant... une assistante cassa tout à coup les vitres... oh ! gentiment, comme il fallait, mais elle le fit et les autres en éprouvèrent un grand soulagement.

Oui, les conseils qu'on nous donnait étaient excellents ; oui, nous continuerons la propagande, entreprise il y a cent-trente-et-un ans par Condorcet et les premières suffragistes, ininterrompue depuis que la France est définitivement en république, c'est-à-dire, depuis quarante-huit ans. Nous ne soulèverons pas les foules comme en Amérique et nous ne jetterons pas de bombes comme en Angleterre; ce n'est pas notre manière; et puis, cela coûte trop cher...et les Françaises ont mieux à faire de leur argent.

Mais nous n'avons pas besoin de ces grands gestes. M. Merlin l'a dit lui-même : la question est mûre, celle du vote et de l'éligibilité aux assemblées régionales, tout au moins; elle est mûre dans l'esprit public; elle est mûre chez nos parlementaires ; et lorsque nos amis viennent nous engager à prêcher encore, il est bon d'entendre quelqu'un leur répondre : « Voici cent trente et un an que nous parlons, à vous d'agir. » Si tous les partisans du vote des femmes, assez clairvoyants pour juger la situation osaient énergiquement tenir tête à leurs collègues ignorants ou timides, ils les entraîneraient vite et bien. Que M. Merlin, par exemple, parle dans les commissions et dans les couloirs comme il l'a fait parmi nous. Mais nos amis se contentent trop d'être aimables; ils le sont avec nous; ils le sont avec leurs collègues ignorants ou timides; esprits d'avant-garde et dignes d'être des guides, ils attendent le bon plaisir des enlisés. Nous leur demandons davantage, qu'ils le sachent.Ce fut jadis la gloire des femmes de susciter des héros : nous ne renonçons point à cette gloire-là.

Disons maintenant ce que nul n'a dit tout haut l'autre jour et ce qui était dans toutes les pensées. Le Gouvernement et le Parlement sont, en général, convertis au principe du vote des femmes ; ils savent quels services des citoyennes pourraient rendre dans la vie publique; ils savent que l'alcoolisme ne sera vaincu que par des électrices ; ils savent bien d'autres choses; nos représentant ne sont point si sots dans l'ensemble qu'ils le voudraient paraître et ils n'ont point des yeux pour ne pas voir, depuis quatre ans surtout. Mais une de ces terreurs qui ressortent de la psychologie des foule s'est installée dans la majorité républicaine; ils ont peur que le vote des femmes renverse la république, une peur tenace, une peur aveugle. « Les femmes sont des conservatrices nées; elles croient en Dieu et vont à l'église; elles seront la proie des puissances de réaction. » C'est l'idée fixe. Répondez à cela ce que vous voudrez, discutez, sortez des documents, des preuves, invoquez des faits, ils répondront par un autre cliché : « Ah! le saut dans l'inconnu, le saut dans l'inconnu ! » Ils ont peur ; on ne raisonne pas avec la peur.

Il ne s'agit au fond que de cela ; exorciser du gouvernement et du parlement la pensée du saut dans l'inconnu. Nos amis ont raison; c'est difficile. Mais qu'ils répètent avec nous ce que M. Clemenceau, aux jours noirs, disait des efforts nécessaires à la victoire : cela se fera, cela sera fait.

Jane Misme.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu de l'allocution prononcée par Mme Raymond Brown à cette même réunion sur les campagnes suffragistes aux Etats-Unis.

Note d'Actualité

Le supplice d'attente

Ce n'est pas l'attente de la paix victorieuse... Je veux parler d'une autre attente, plus « quotidienne », plus humble, mais qui n'en est pas moins un lancinant et révoltant supplice.

Observez ces lamentables cortèges qui, devant les boutiques, se forment lentement. Chaque ménagère arrive docile, alerte, débordante de paroles... Repassez une heure après : les mêmes visages ont vieilli, les traits se tirent. Plus de bavardages; des soupirs; quelques plaintes... Une demi-heure après: tout est silence, résignation, épuisement.

Après la « queue » des pommes de terre, ce sera ailleurs celle du lait, du chocolat, ou des pâtes alimentaires...

A ce mal, n'y a-t-il pas de remède ? ? ?

Pourtant chaque ménagère arrive — au prix de quelle patience ! — à se procurer le nécessaire : il n'y a donc pas *disette*. La faute n'est-elle pas surtout d'organisation? Plutôt que d'émietter les denrées à l'infini, l'office du ravitaillement ne pourrait-il tenter un système de centralisation permettant au détaillant de fournir à chaque cliente sa provision mensuelle, ou seulement hebdomadaire. A défaut de la carte d'alimentation généralisée, un carnet d'achat délivré par le commerçant contrôlerait et règlerait la consommation de chacun, évitant l'accaparement Un système de crédit hebdomadaire ne faciliterait-il pas aussi l'approvisionnement moins menu des toutes petites bourses. Pour la ménagère modeste, le temps est doublement précieux...

A cette époque de vie chère, où le moindre travail se paie un franc l'heure, le prix du kilo de pommes de terre est singulièrement augmenté par la perte d'une heure ou deux...

Par ces temps où la main-d'œuvre est rarissime, quel accaparement d'activités, quel engloutissement d'heures stériles représente chaque file de ménagères patientes ! Quelle dépense d'énergie et de force nerveuse à l'heure où toutes les énergies sont nécessaires au pays ! Cette station immobile n'est-elle pas plus déprimante, plus fatigante que le plus dur travail ?...

Observez un jour, de près, le troupeau docile qui attend longuement à la porte de l'épicier...

Mayotte Marx.

LES DISPARUS

Mme de Montaut

Le Conseil National des Femmes Françaises vient de perdre, en la personne de Mme de Montaut, un de ses membres les plus distingués. Vice-Présidente de notre Conseil, Mme de Montaut était venue à nous dès la première heure, car elle était de celles qui comprenaient l'action bienfaisante que devait exercer un féminisme intelligent dépourvu de passion, et elle voyait, dans les droits demandés pour les femmes, leurs devoirs plus encore que leurs droits.

Mme de Montaut, qui avait vu la guerre de 1870, aimait sa patrie d'un cœur aussi ardent que généreux, aussi s'associa-t-elle avec enthousiasme à l'*Union des Femmes de France* où son œuvre fut considérable et qu'elle ne quitta que lorsque son état de santé l'obligea à renoncer à l'action. Le rôle qu'elle a joué dans cette magnifique Association a fait l'admiration de ceux qui ont eu le privilège de la voir à l'œuvre et d'entendre, aux assemblées générales, la lecture de ses rapports, aussi spirituels que substantiels. On ne saurait oublier le charme de sa parole, l'émotion patriotique qu'elle faisait naître dans les cœurs Sa pensée se transformait en action avec une rapidité et une précision admirables. Nommée directrice du matériel lorsqu'il s'agit de constituer les hôpitaux du territoire et les hôpitaux auxiliaires de campagne, elle sut, dans cette tâche étendue et minutieuse, faire face à tout sans rien négliger.

Mme de Montaut avait senti et deviné la place très importante que les femmes étaient appelées à prendre dans les temps à venir; elle avait pressenti la guerre mondiale qui allait éclater et elle aurait voulu que chaque femme fût préparée à tenir sa place à cette heure tragique. Aussi s'associait-elle à toutes les manifestations d'ordre féministe qui pouvaient développer, chez la femme, le sens de ses devoirs et de ses droits légitimes.

Très liés avec Maria Deraismes, elle se tenait au courant du mouvement féministe international. Nous la trouvâmes toujours l'esprit ouvert et accueillant pour tout ce qui pouvait faire la France plus grande et plus belle, car, cette France, elle l'adorait et lui donnait le meilleur d'elle-même.

C'est une belle existence qui s'achève, un type magnifique du patriotisme tel qu'il doit être vécu. Elle n'aura pas vu ici-bas la Grande Victoire qui se prépare, et qui aurait été, pour elle, la récompense de son beau travail, mais je ne puis douter que, de l'au-delà auquel elle n'avait jamais cessé de croire et d'aspirer, elle ne partage les pures joies qui nous attendent quand sonnera l'heure éclatante de notre juste triomphe.

Julie Siegfried.
Présidente du Conseil National des Femmes Françaises.

Mme Annie de Pène

Celle-ci ne fut point une militante. Elle ne fit rien d'apparent qu'écrire des œuvres de sentiment, douces et gracieuses comme elle. Je ne les analyserai point. Ses romans en librairie, *L'Evadée*, *C'étaient deux petites filles*, *Confidences de Femmes* ; et *Sœur Véronique*, publiée récemment en feuilleton dans *L'Œuvre*, ont été loués par d'autres comme il convenait. Je voudrais indiquer quelque chose qu'on n'a point dit de l'exquise femme prématurément et brusquement disparue. Je l'ai peu connue, je la rencontrais de loin en loin. Ce fut suffisant pour distinguer en elle, qui ne revendiquait point, un esprit bienveillant aux revendicatrices; et ceci est assez rare chez les « littéraires » et même chez d'autres catégories d'intellectuelles éminentes pour valoir d'être noté. Son influence ne fut certainement point étrangère à la faveur que les idées féministes rencontrèrent dans certains milieux aptes à les servir grandement. Annie de Pène, qui ne fut point des nôtres, nous fut amie. Nous ne devions point le taire aujourd'hui.

On n'a point assez parlé, non plus, de sa bonté active, sans doute parce qu'elle fut cachée. Le hasard m'en a fait suivre un effort brave, charmant et laborieux. Elle avait entrepris de mettre en rapport de correspondance d'honnêtes filles rêvant du mariage et de jeunes mutilés qui n'osaient plus y songer. La tâche devint bientôt accablante. Je l'ai vue s'y passionner et se dévouer à ses « clients », lorsque quelque difficulté entravait un mariage. Il y a peu de jours, je lui demandai des nouvelles de son œuvre. « — Oh ! me dit-elle, ils se sont tous mariés, six cents, sept cents, je ne sais plus au juste; mais je dois m'arrêter : c'est exténuant. Je vous repasse la tâche, si vous voulez ! » Quelle jolie immortalité assure à Mme Annie de Pène le souvenir de tant de familles qui devront d'être à sa délicate et généreuse entreprise.

J. M.

Un mari ou des enfants *sinon pas d'habits !*

On a parlé souvent d'imposer les célibataires. On n'a pas osé jusqu'ici. Mais voici que l'Etat a résolu le problème contre une catégorie de ses fonctionnaires.

Le sous-secrétariat du service de santé, par circulaire des 15 mai dernier, attribuait aux infirmières militaires mariées une indemnité de vie chère dont il privait résolument, à conditions égales, les célibataires, veuves ou divorcées.

Une femme mariée, en possession de son mari, même si elle est sans enfants, même si elle est logée, nourrie ou bien touche une indemnité représentative de ses frais de logement et de nourriture, a droit à 540 fr. d'indemnité de vie chère par an.

Une veuve ou une divorcée avec e nfants a le même droit dans le même cas.

Mais célibataires, veuves ou divorcées sans enfants ne touchent rien du tout.

« Cependant, nous écrivent-elles, lorsque nous devons acheter des vêtements ou des chaussures, le fournisseur s'inquiète peu de savoir si nous sommes en puissance de mari. Nous subissons donc l'augmentation du prix de la vie sous toutes ses formes, dans les même proportions que celles de nous qui sont favorisées par la circulaire précitée. Et notez que la plupart, si le mari est mobilisé, reçoivent des allocations ou une part de son traitement lorsqu'il est fonctionnaire, qu'elles sont, en un mot, dans une situation privilégiée par rapport aux célibataires et assimilées.

« Quand il s'agit du personnel civil, employées, lingères, cuisinières, on ne fait pas de distinction et on a bien raison; toute femme employée dans un hôpital, à titre civil, reçoit une indemnité de vie chère d'au moins 2 francs par jour. Mais nous, infirmières militaires, qui, en sus du travail de chaque jour devons assurer *gratuitement* le service de nuit (payé au personnel civil), il nous faut montrer, si nous voulons pouvoir nous vêtir et nous chausser décemment, un mari ou des enfants.»

Sans doute, le Monsieur Lebureau qui a établi les *distinguo* de la circulaire a-t-il pensé qu'un mari ou des enfants imposent une plus grande consommation de robes ou de bottines, le mari pour lui plaire et les petits parce qu'ils sont salissants Qu'il nous soit permis, avec les infirmières lésées, ou ne point nous pâmer sur tant de subtilité. Nous nous élevons très haut contre toute inégalité dans le paiement d'un labeur quelconque et ce n'est point seulement lorsqu'il s'agit de comparer les salaires féminins à ceux des hommes que nous proclamons : « A travail égal, salaire égal ! »

J'avoue ne pas comprendre du tout pourquoi la possession d'un mari vaut un avantage à des travailleuses; jusqu'ici il était plutôt entendu — d'après le Code — que le mari entretenait l'épouse; va-t-on changer cela en faison entretenir l'homme par la femme? Quant aux enfants, s'il est tout à fait légitime que leurs parents, père et mère ensemble ou séparés, reçoivent pour eux une aide spéciale, il est inadmissible qu'on les compte pour l'évaluation des salaires. Un travail vaut ce qu'il vaut, quel que soit celui qui l'exécute; une indemnité de vie chère, supplément provisoire de salaire, est une part du prix du travail et doit être la même pour tous ceux qui font la même tâche.

Sans doute, la plupart des «célibataires et assimilées » frustrées de robes, de chapeaux et de chaussures, ne demanderaient-elles pas mieux que de cesser d'être seules au monde. Si vous n'avez pas de maris et d'enfants à leur offrir, ne les punissez point d'en manquer.

⁂

Au moment où nous écrivons, la réponse de Mlle Guillemin à notre lettre ouverte de la semaine dernière n'a point eu encore le temps de nous parvenir.

Nous pourrons, nous en avons la conviction, la publier dans le prochain numéro. Nous ne doutons point que s'il dépend d'elle — ce que nous ignorons — Mlle Guillemin n'intervienne en faveur des Infirmières militaires.

J. M.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

La Française *a publié dans son numéro du 19 octobre le beau manifeste adressé à Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes françaises, par Mme Spalletti Rasponi, présidente du Conseil National des Femmes italiennes. Voici un autre manifeste, également éloquent et vibrant, émanant de la Ligue Patriotique Féminine d'Italie* :

Femmes de France !

Lorsque, dans les vicissitudes de la guerre il sembla qu'un étau d'acier se tendit pour étreindre la ville de Paris, les femmes d'Italie s'élancèrent, l'âme pleine de douleur, et pourtant aussi d'espérance, vers les femmes de France, leurs sœurs, dans cette lutte terrible contre l'Empire germanique.

La volonté ferme du peuple de France, soutenue par la force des armes et des âmes des soldats de l'Entente, a éloigné la grave menace.

Aujourd'hui, il est possible de rappeler, non pas avec joie, car nous pleurons nos fils et nos frères tombés sur les champs de bataille, mais l'âme ferme et sereine, la date du 14 juillet 1789. Aujourd'hui, il est permis aux Italiens et aux Français de déployer au vent les étendards nationaux, qui jamais ne se replieront dans la défaite, si nombreuses et si fortes que puissent être encore les menaces allemandes, autrichiennes et magyares.

Nos hommes ont montré dans les tranchées, sur mer, et dans les airs que, ni par la volonté de vaincre, ni par le culte noble de la Patrie, nos nations ne sont inférieures aux peuples de la Germanie.

Dans les hôpitaux, les laboratoires, dans les champs, dans les écoles, les femmes ont montré leur immense amour pour la race menacée, en France et en Italie.

Elles montrent plus encore ce grand amour dans la prière ardente qui monte de l'âme même de la Patrie.

Mais, plus haut encore, au-dessus de tout ce que peut être l'importance contingente de la guerre actuelle, il y a la foi dans les destinées de la Patrie, elle-même non transitoire, mais immortelle dans l'Idée.

Le sort commun de l'Italie et de la France, dans la lutte anti-allemande, pendant la guerre et après, nous permet, à nous, femmes italiennes, d'envoyer aux femmes françaises un salut fraternel qui vient du plus profond du cœur.

C'est un salut et c'est un augure; c'est la promesse sûre d'un avenir glorieux et magnifique.

Ont signé : La présidente : **Teresa Labriola** ; la secrétaire : **Stella Lampronti** ; Mmes **Linda Ferrari**, présidente de la section de propagande ; **Anna Messa Rebaudi, Vittorina Costa, Maria Ryghier, M. A. Soschi, Amelia Serafini Commento, Maria Valeri Franini.**

Guerre à l'Alcool

L'alcool et la grippe

« Buvez des grogs », nous dit-on. Et là-dessus, on gémit qu'il soit difficile de se procurer du rhum, puisque, on le sait, les restrictions gouvernementales ont condamné ceux qui en veulent à acheter deux litres à la fois. Pour nous joindre aux plaignants, il nous faudrait ignorer qu'une telle précaution n'a jusqu'ici privé de rhum aucun amateur, car tant qu'on vend de l'alcool à boire, qui veut en boire en boit. Et si nous avons quelque inquiétude, c'est qu'on en abuse aujourd'hui sous prétexte de grippe. Les alcooliques, cela va de soi, auront sûrement fourni à la maladie son principal contingent ; mais combien d'imprudents se sont offerts au mal en s'alcoolisant par prudence ; il n'est rien tel qu'un état inflammatoire des voies respiratoires ou digestives pour prédisposer à cette congestion qu'est la grippe. Méfions-nous des grogs !

Ils sont d'ailleurs parfaitement inutiles et l'on obtient un effet de réaction aussi énergique, si ce n'est plus, avec certaines infusions, celles de fleur de sureau par exemple, ou de bourrache. Si, pour faire comme tout le monde, nous donnions des ordonnances préservatrices, nous dirions qu'il faut boire beaucoup d'eau très chaude, se gargariser avec de l'eau très chaude, se doucher ou tuber avec de l'eau chaude ou froide et se frictionner ensuite ; en un mot « activer les échanges ». La médecine commence à découvrir les vertus curatives et préventives de l'eau. Elle ne les fait point encore assez connaître.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au veto : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. JEAN FINOT.

Lire dans le prochain numéro l'article de Mme le Dr Clotilde Mulon, sur la Mortalité infantile, deuxième de la série : La puériculture pour toutes.

OUESTIONS DU JOUR

Le Défaitisme

Au moment où un certain « Congrès de femmes pour la Concorde Internationale » se réunissait en Suisse, la **Française** avait suscité les protestations indignées de quelques féministes pour avoir traité ce congrès de « défaitiste ». Or, Mme Isabelle Debran a relevé, dans un journal de Zurich, un article de M. Stephen Zweig, Autrichien, auteur du discours d'ouverture au Congrès susdit, et qui se vante hautement de mériter cette appellation, exhortant même ses amis à s'en faire gloire :

... Si nous voulons donner à notre aveu, à notre communauté un sens véritable, une signification passionnée, il nous faut choisir un mot de passe, un cri de guerre sous lequel les tièdes ne pourront pas se ranger. Notre action ne deviendra efficace que grâce à la haine, au danger, à l'opposition. Comme jadis les gueux, emparons-nous du cri de haine lancé par nos ennemis, de leur insulte faisons notre orgueil, de leur mépris faisons notre honneur. Disons ouvertement que nous sommes des défaitistes. Unissons-nous dans le défaitisme. Soyons des défaitistes ! « Seien wir Flaumacher ! Siamo defattisti ! »

Voilà qui est au moins net. Mais on peut espérer aujourd'hui que l'appel de M. Zweig ne sera pas entendu en France, ou plutôt sera assez entendu pour n'être pas suivi ; et la majorité des Françaises apprenant que « concorde internationale » et « défaitisme » ne font qu'un, se tiendront en garde contre les faux attraits de la première.

Sans doute, il est parfois difficile de deviner les origines louches de certaines tentatives d'apparence généreuse, de voir percer « l'oreille du Boche » sous le manteau de l'humanitariste. A certaines heures, l'horreur de la guerre n'étant pas atténuée par la certitude de la victoire, on ne voit — j'ose écrire plutôt : on ne voyait — pas toujours clair en soi-même. C'est pourquoi nous avons voulu indiquer quelques lectures propres à dissiper les doutes et qui, aidant les convictions et la sérénité d'esprit à s'établir, permettront de goûter pleinement et sans remords le succès des Alliés, avènement de la Justice.

Les sophismes de paix, par Georges Guy-Grand.

M. Guy-Grand réfute les principaux sophismes qui troublent le jugement de quelques Français et des neutres. Il y a d'abord le « sophisme d'objectivité » qui consiste à ne pas reconnaître l'Allemagne comme première et principale responsable de la guerre. L'examen des faits et documents actuellement connus, les témoignages d'Allemands, comme l'auteur de *J'accuse*, et du *Crime*, Hermann Fernau, S. Grumbach, l'auteur de l'Allemagne annexionniste, et W. Fœrster, et les rédacteurs de la *Freie Zeitung*, auxquels il faudrait ajouter les socialistes minoritaires allemands et le prince Lichnowski et le Dr Muehlon, rendent indiscutable cette responsabilité.

Puis le sophisme du « parallélisme ». Les minoritaires prétendent instituer un parallèle entre de militarisme français et le militarisme allemand. « Il faudrait désespérer de la vertu positive des institutions démocratiques si l'on pouvait mettre sur le même pied la France et l'Angleterre de 1914, gouvernées par les radicaux et presque les socialistes, pacifiques et pacifistes jusqu'à l'impréparation, et l'Allemagne militarisée, dont la préméditation est chaque jour affirmée par de nombreux documents. » D'autres prétendent que les Alliés ont une politique impérialiste à l'égard de leurs colonies. « Ce qui est boche, c'est la prétention de justifier la conquête par le succès exclusivement matériel, l'organisation exclusivement économique. »

Enfin, M. Guy-Grand flétrit le pire des sophismes, celui qui conduit non seulement à la défaite militaire, mais à la ruine morale des nations et des individus : celui de la moindre résistance.

L'Amour, on ne nie pas sa force de pénétration... mais pour une conscience formée aux sévères disciplines de la raison et du droit, qui sont la tradition du monde occidental, l'Amour ne vient qu'après la Justice et il ne trouve tout son sens que par elle ».

... Si, pour aller jusqu'au fond, jusqu'au pire, on ne croyait pas à la Victoire, même à ce moment tout ne serait pas dit. Aux citoyens juges en dernier ressort, au gouvernement qui les représente et traduit leur pensée, il resterait toujours à choisir entre la servitude et l'honneur.... nous avons sous les yeux l'exemple des peuples qui ont choisi.

Buts de guerre et conditions de paix, par A. Millerand.

M. Millerand dit que nous n'avons pas de buts de guerre, puisque nous subissons la guerre, mais que nous sommes résolus à n'accepter la paix qu'à de certaines conditions qui restaurent le droit et en assurent le respect de façon permanente.

La paix allemande et la question de Briey-Longwy, par Henri Hauser.

« L'annexion de l'Alsace-Lorraine, même sans Briey, a puissamment servi l'essor de la sidérurgie allemande. En 1870, la productivité allemande dépassait à peine celle de la France, était le quart de celle de l'Angleterre. A la veille de la guerre, la production allemande est presque le double de l'anglaise et près de quatre fois celle de la France. » L'Allemagne, cependant, privée dès le début de la guerre de presque de tous ses approvisionnements extérieurs, n'aurait pu résister longtemps contre la supériorité de production minérale de ses ennemis sans la possession de Briey et Longwy, qu'un auteur allemand,

Reichert, affirme constituer le salut de sa patrie.

Briey et Longwy, c'est pour l'Allemagne le moyen de refaire sa fortune après la paix. C'est aussi le moyen de préparer la prochaine guerre. Voilà pourquoi M. de Schœn, en 1914, était chargé de nous demander Toul et Verdun. Voilà pourquoi le kronprinz a jeté ses troupes sur Stouville et Douaumont. Voilà pourquoi l'Allemagne —il faut s'y attendre — défendra Briey jusqu'au bout.

Aux défaitistes de voir ce qui servira le mieux la cause de la paix, continuer l'effort jusqu'à la victoire, ou laisser l'Allemagne préparer sa prochaine guerre en exploitant nos bassins miniers.

M. Romain Rolland, initiateur du défaitisme, par Isabelle Debran.

Mme Debran combat l'attitude et les idées de M. Romain Rolland avec son énergie et sa droiture ordinaires, mais sans descendre aux basses insultes personnelles par lesquelles certains adversaires du « Rollandisme » compromettent parfois la plus noble des causes. Elle parle du développement qu'avait pris l'idée défaitiste en Suisse et arrive à cette conclusion :

Il ne faut pas oublier que le pacifisme en temps de guerre devient nécessairement une trahison envers la Patrie lorsqu'il préconise l'antimilitarisme et le désarmement... Les écrits et les actes de M. R. Rolland auraient pu affaiblir le moral de ceux qui combattaient pour l'existence de la France ; c'est à ce point de vue qu'il encourt une grave responsabilité, non seulement vis-à-vis de ses concitoyens, mais de tous ceux qui estiment que les Alliés défendent une cause juste : la Liberté et la Démocratie.

Les Bolcheviks, par P.-G. de la Chesnais.

Les prétendus « principes » des bolcheviks au sujet du droit des peuples et de la paix ont un certain rapport avec ceux des défaitistes dans les pays alliés. Ils sont d'origine aussi louche et l'on peut voir, par les résultats des premiers où les autres conduisent :

Lénine était partisan du droit des peuples et a su imposer ce principe à son parti et à son journal. Et en même temps il s'est privé de tout moyen de le réaliser, puisqu'il a démoralisé l'armée par la destruction de la discipline et la désorganisation des services de l'arrière.

De même que l'intervention de l'Italie mit fin dans ce pays au « neutralisme », la victoire qui vient tuera le défaitisme. Bientôt le mot lui-même aura perdu tout sens et il ne restera que les vrais pacifistes, qui veulent la paix établie sur le droit et garantie, non par des chiffons de papier, mais par la volonté de justice de tous les peuples associés.

Alice Berthet.

L'EDUCATION DES ADOLESCENTS

Un essai d'enseignement post-scolaire

Nous avons récemment demandé aux lectrices de « la Française » qui disposent d'un peu de temps, de consacrer chaque semaine quelques heures aux cours d'apprentissage du XXe arr. Cette fois-ci, nous leur demandons de nous aider à mettre sur pied une œuvre très humble mais fort intéressante.

L'initiative privée ne peut pas organiser l'apprentissage pour tous les métiers. La chose est surtout difficile pour ceux qui exigent un outillage compliqué. Alors c'est au patron à créer des équipes d'apprentis à l'atelier même. Le sujet de l'apprentissage soulève des questions complexes et angoissantes. Toutefois certains patrons désireux d'obtenir un travail soigné, soucieux de l'avenir de leur industrie ont organisé chez eux un apprentissage méthodique sous la direction du contre-maître. Or, souvent ils se plaignent de la faiblesse des connaissances générales de leurs apprentis. Si active que soit l'école primaire, il ne peut pas être bien lourd, le bagage des connaissances reçu par l'élève entre six et treize ans. L'enfant apprend vite mais oublie de même. De plus, ces connaissances lui sont données à un âge où il n'a aucune maturité d'esprit ; treize ans, c'est bien jeune pour cesser d'apprendre. Il faudrait que de treize à seize ans l'enfant puisse, en même temps qu'il acquiert un métier manuel, recevoir encore quelques heures d'enseignement général.

Le chef fort intelligent d'une importante maison de reliure située près de la gare Montparnasse, partage cette opinion. Sans diminuer le salaire de ses apprentis, il nous a promis de faire une expérience en nous autorisant à les réunir deux fois par semaine de 17 heures à 19 heures pour leur enseigner le français, le calcul, etc. — Les patrons capables de consentir à ce sacrifice à ce léger trouble apporté au travail de l'atelier, sont assez rares. Il faut que cette expérience réussisse. Car si nous obtenons d'heureux résultats, d'autres chefs d'industrie se laisseront peut-être entraîner à nous confier aussi leurs apprentis. Ces cours seraient conformes à l'esprit d'un projet de loi d'enseignement post-scolaire, mais encore une fois que l'initiative privée devance le vote des lois. Si notre tentative pouvait réussir et par son succès encourager d'autres essais semblables, nous aurions accompli une tâche utile. Des efforts de ce genre, si humbles soient-ils, portent leurs fruits et contribuent pour une petite part à améliorer la condition économique et morale de notre pays.

Venez nous aider à trouver un local pour ces cours, à en assurer la discipline, à donner des leçons de calcul, de français. Nous choisirons des textes de dictées capables d'éveiller l'esprit des élèves : textes géographiques ou mémoires d'explorateurs qui font connaître la vie et l'économie de divers pays, pages de nos meilleurs auteurs qui leur feront aimer les beautés de la langue et les attireront vers les ouvrages de valeur, et si la chose était possible, pourquoi ne pas adjoindre à notre corps une petite bibliothèque de prêt nous permettant de guider nos élèves dans le choix de leurs lectures.

Pour tout cela, il nous faut l'appui de tous ceux qui s'intéressent au développement de notre jeunesse. Qu'ils viennent nous apporter leur concours. Unissons nos efforts. Les enfants qui sont l'avenir de la France valent que nous les aidions à bien apprendre et à bien vivre.

Françoise Arnaud,
licenciée ès-lettres.

N.-B. — Prière d'adresser toute communication au sujet du Cours post-scolaire à Mme F. Arnaud, 3, rue de Magdebourg, Paris (16e).

LES LIVRES

NEMESIS, par Paul Bourget.

Les romanciers français qui se sont tant complu à étudier sous toutes ses formes et dans toutes ses complexités l'amour illégal, se désintéressent en général de la question de l'enfant né de cet amour. Ces auteurs écartent ainsi un obstacle incommode au bonheur des amants, et, comme certains parents, ils esquivent leurs responsabilités.

C'est surtout chez les romanciers mondains que cette remarque se vérifie ; l'enfant est considéré comme une vulgarité qu'on laisse aux milieux populaires, et tout juste bonne pour les feuilletons à un sou.

Pourtant l'heure est venue d'y penser. La question est en rapport étroit et direct avec celle de la dépopulation. Il faut donc remercier M. Bourget d'avoir osé la traiter. Il le fait avec courage, et avec sa sincérité et sa conscience ordinaires, en moraliste qui croit qu'écrire un roman, c'est accomplir un devoir.

Mais ce sujet hardi risquait si fort de déplaire à ses lecteurs habituels qu'il a dû l'envelopper dans une présentation compliquée, romantique, encore que de style Renaissance. L'action se passe dans un château de Toscane et a pour protagonistes une duchesse dilettante d'archéologie, un bel officier et un nain anarchiste, type original de bouffon moderne. Il y a encore dans l'histoire un docteur russe nihiliste, un prêtre catholique que sa passion pour les belles statues païennes rend superstitieux, un peintre allemand, un lord anglais, une Américaine spirite... si bien que l'idée principale est réduite à un volume infinitésimal, le germe précieux est glissé, perdu dans cette vaste coquille burlesque. Bien plus, le titre et la composition du roman semblent indiquer une tout autre thèse. Je crois pourtant que ce serait méconnaître les intentions de M. Bourget que de prendre très au sérieux son application du mythe de Némésis à la guerre ; suivant son interprétation, les Allemands, en se jetant sur la France, n'auraient été que les instruments de la vengeance divine ; le monde en général et la France en particulier étant parvenus à un degré de raffinement et ed bien-être qui appelaient une catastrophe, pour faire tout rentrer dans la mesure exigée par l'Olympe.

Laissons cette amorce pour les discussions oiseuses aux esprits superficiels. Nous qui osons aller au fond des choses et ne nous scandalisons pas des mots, écartons les enveloppes et venons au noyau.

Une femme que sa naissance et sa fortune, et aussi sa beauté, ses talents, son érudition mettent au premier rang de la société, a commis le crime le plus vulgaire, le plus avilissant peut-être pour une femme, celui de détruire la vie qu'elle portait en elle. Elle n'avait pas pour cela l'excuse de beaucoup de pauvres filles et de femmes des classes misérables, la terreur de la faim ; elle était libre, et n'eut donc rien à craindre d'un mari, ni ne se souciait grandement de l'opinion. Enfin elle n'avait subi ni violence, ni séduction ; elle savait ce qu'elle faisait, elle est entièrement responsable. La défense qu'elle invoque est que son amant ayant rompu avec elle *avant*, n'est pas revenu d'Afrique à la première annonce de la maternité attendue. Mais combien de pauvres femmes ont eu à se débattre dans des alternatives autrement douloureuses, devant choisir entre le crime et leur amour, entre le crime et leur propre vie.

Cependant — et nous, féministes, devons en louer vivement M. Bourget — il a vu que même dans ce cas — un peu trop exceptionnel — l'homme a encore une responsabilité qui atténue en quelque mesure celle de la femme. Il fait dire à son héros, se parlant à lui-même : « Cet enfant que la maîtresse a tué, c'était le tien. Si tu n'avais pas cédé à la passion, si tu n'avais pas manqué au commandement (qu'en mariage seulement), cet enfant n'aurait jamais existé. L'assassinat n'aurait pas été commis. Tu y es donc mêlé, à cet assassinat. Tu l'as rendu possible, il y a un peu de ce crime sur toi. »

Voilà le point essentiel qui doit donner à réfléchir. Au fond de tout crime féminin, on trouve l'immoralité de l'homme, comme cause directe ou indirecte. Puissent la délicatesse avec laquelle M. Bourget a exposé cette thèse, et le pittoresque décor où il l'a placée, amener les esprits à en mesurer la gravité.

A. B.

ECHOS

Mme M. B. a fait à Tunis une conférence en faveur du féminisme. Voici une phrase de son éloquente conclusion :

« En résumé, le droit intégral à la vie, c'est-à-dire le droit à la vie économique, à la vie civile, à la vie civique, au développement absolu de l'être, voilà les grandes aspirations du féminisme.

Un grand mouvement se dessine en notre faveur ; ne le faisons pas échouer par indifférence, et par manque de solidarité. Que les privilégiées du sort ne s'enferment pas dans un égoïsme étroit ; la chaîne, fût-elle dorée, n'en est pas moins une chaîne ; qu'elles aident à se libérer celles pour lesquelles elle est trop lourde, qu'elles n'abandonnent pas aux caprices du sort, à l'amour toujours si fragile ou à la condescendance d'un homme leur droit intégral à la liberté et à la vie ! »

Cette conférence est publiée in extenso dans le bulletin mensuel de l'Amicale de Tunisie.

LISEZ FAITES LIRE

"La Française"

qui renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs
et à obtenir leurs droits

Carrières Féminines

ECOLE TECHNIQUE MUNICIPALE DE JEUNES FILLES DE LYON

Le but de l'Ecole technique de jeunes filles de Lyon est de donner à celles qui possèdent déjà une culture générale dont elles justifient à l'examen d'entrée, une instruction pratique qui leur permette d'occuper des situations honorables et lucratives dans le commerce et l'industrie.

L'enseignement est divisé en deux sections entre lesquelles les élèves doivent choisir à l'entrée et qui comportent chacune deux années d'études : une section commerciale (mathématiques, comptabilité, économie politique, législation commerciale, langues étrangères, sténo-dactylographie, etc.) ; d'une section industrielle (dessin, mathématiques, mécanique théorique et appliquée, physique et chimie industrielles, langues étrangères, législation commerciale, sténo-dactylographie, etc.). Age exigé : 16 ans au moins. Il y a deux sessions d'examen d'admission, l'une en juillet, l'autre en octobre.

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

La prochaine session d'examens trimestriels qui aura lieu à Paris par l'obtention du certificat de radiotélégraphiste est fixée au mardi 19 novembre 1918.

Les examens commenceront le 19 novembre 1918 à 9 heures.

Les dossiers **complets et réguliers** des candidats devront être envoyés à la Direction du Service de Télégraphie sans fil le **4 novembre 1918 au plus tard** (dernière limite). Passé cette date, aucune candidature ne sera plus acceptée et, le cas échéant, aucun dossier ne pourra plus être régularisé.

Rappelons que ces examens sont ouverts aux jeunes filles, mais que jusqu'ici elles ne sont point acceptées dans les postes auxquels ils conduisent.

LES WATTWOMEN

Mme Marie Hollebecque a donné dans l'« Humanité » des renseignements très précis et intéressants sur la profession féminine de machiniste de tramway électrique. Elle constate d'abord, après la statistique, que le préjugé qui défendait aux femmes l'exercice de cette profession a été vaincu par les faits. Depuis que la Compagnie emploie des femmes, on n'enregistre pas un nombre d'accidents plus élevé que par le passé. Puis, elle énumère les qualités indispensables dans ce métier : la résistance physique (dix heures de travail, maniement des freins), l'attention et le sang-froid :

« Car il s'agit de diriger un véritable petit atelier mécanique, comprenant : les moteurs, les robinets de manœuvre, les interrupteurs, les sablières, les fusibles, les régulateurs de vitesse.., c'est-à-dire autant de mécanismes à surveiller isolément et dans leurs rapports, afin d'éviter les accidents ou d'y remédier. Que l'on ajoute à cela la conduite de la marche double par le trolley et le caniveau souterrain et la nécessité d'une surveillance rigoureuse lorsqu'on passe d'un système de traction à l'autre »

Mme Hollebecque donne ensuite quelques précisions sur la façon dont se fait le recrutement de ces employées et leur salaire :

« L'apprentissage a lieu au dépôt et dure environ un mois, il comprend l'étude de la théorie, qui doit être récitée par cœur, et des exercices pratiques sur la voiture-école, sous la direction d'un wattman. Les femmes qui ont satisfait à l'examen — tant médical que professionnel — sont mises d'abord au service de la recette, pendant quelques semaines. Elles apprennent ainsi leurs relations futures avec la receveuse. En effet, la bonne conduite de la machine dépend, en partie, de l'accord qui règne entre la receveuse et la machiniste.

Le salaire des machinistes est de 5 fr. 50 par jour, auxquels s'ajoutent les 5 fr. de vie chère et, pour les plus habiles, les primes d'économie de courant et les primes d'accident. Ces dernières sont de 7 sous par jour, soit 8 fr. 35 par mois avec tous les trois mois un supplément de 16 fr., et tous les six mois de 25 fr.

Chaque matin, en arrivant au dépôt, les employées trouvent dans la cour, sur le tableau de service, la répartition de leur travail de la journée. Les unes font leurs dix heures à la suite, — avec le seul arrêt de 70 minutes pour le déjeuner —, les autres assurant les services extrêmes — celui qui commence à 5 heures du matin et se termine à 21 heures — obtiennent dans la journée un repos de 5 heures. »

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ

20, rue Pergolèse, Paris (16e)

L'ouverture des cours de l'Ecole d'Enseignement technique féminin pour l'année 1918-1919 a eu lieu le 11 octobre au siège de l'Ecole, 20, rue Pergolèse.

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, présidait cette réunion à laquelle assistait M. le capitaine Gosselin, délégué par le Ministre de l'Armement, M. Gabelle, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, M. Fayol, directeur de la Société Commentry, Fourchambault et Decazeville, M. de Fréminville, ingénieur conseil aux Etablissements Schneider, M. Victor Cambon, etc...

Dans une vibrante allocution qui captiva l'auditoire, M. Herriot exposa tout l'intérêt que présente pour la France au point de vue social le développement de l'Enseignement technique féminin. Puis, avec l'autorité qui lui appartient en ces matières, l'éminent maire de Lyon s'adressa plus spécialement aux élèves ; il leur indiqua quelle part leur était réservée dans l'œuvre commune de tous les Français, s'efforçant de leur communiquer une parcelle de l'enthousiasme qui l'animait, il leur montra dans quels sentiments elles devaient aller au-devant de la tâche qui les attendait et les exhorta à travailler avec passion dès maintenant, comme après la guerre, non pas seulement dans le but de conquérir leur propre indépendance, mais aussi pour contribuer à la victoire totale de la France.

M. le capitaine Gosselin parlant ensuite au nom de M. Loucheur, ministre de l'Armement, dit à son tour quelle place de plus en plus grande les jeunes filles devaient occuper parmi tous ceux qui, par leur travail, contribuent au développement de l'industrie française et quelle confiance avaient dans leur collaboration les industriels dont la présence à l'Ecole constituait la plus éclatante confirmation des paroles qui furent prononcées.

LA PROPAGANDE FÉMININE

Le Président du Conseil a reçu de nombreuses « adresses » de félicitations pour son énergie et sa vaillance bien françaises dans la conduite de la guerre. Nous publions avec plaisir celle-ci qui émane d'un groupe actif de propagandistes féministes et patriotes, dirigé par notre abonnée Mme Marthe Plet ; nous donnons aussi la réponse que le groupe a reçue de la Présidence du Conseil :

Monsieur le Président du Conseil,

Le groupement d'Action « Progrès féminin » réuni le 1er septembre écoulé, à l'unanimité, décida de formuler une adresse à votre haute personnalité.

Monsieur le Président du Conseil, nous vous présentons les hommages enthousiastes de notre profonde admiration.

Dès votre accession au pouvoir, un vent de confiance souffla en tous les milieux ; nos espérances ne furent pas déçues, l'énergique maîtrise inhérente à votre caractère sut placer les hommes susceptibles de nous conduire aux meilleures fins.

Nous percevons l'aurore lumineuse de la Victoire.

Monsieur le Président du Conseil, nous vous saluons respectueusement, nous vous renouvelons l'expression de notre absolue confiance, nous saluons également d'un cœur ému notre vaillante armée, ses chefs éminents, nos fidèles alliés.

Les mères, les épouses, les sœurs, les filles de France, pacifistes par essence, acceptent les sacrifices nécessaires pour que cette guerre soit la dernière page sanglante de l'histoire, qu'enfin la barbarie terrassée ne puisse jamais relever la tête devant l'auguste Droit, la suprême Justice, la noble Liberté.

Nous sommes touchées de votre affectueuse sollicitude relativement à l'examen de nos filles, nous vous supplions, Monsieur le Président du Conseil, de bien vouloir donner suite et continuité à votre geste, ce matériellement à l'instauration à la caserne d'une surveillance attentive.

Nos chers enfants ne sont-ils pas de petits oiselets sortant d'un nid... nos libres mamans elles s'émeuvent, songeant à la transition du foyer à la caserne.

Le Conseil National des Femmes nous semble qualifié pour présenter un mode d'action adéquat aux circonstances.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de notre profond respect.

Pour le Secrétaire général,
Martha Plet.

Groupement d'action « Progrès féminin », siège social, 19, rue de Joinville, à Laval (Mayenne). H. Constantin, secrétaire général.

Présidence du Conseil, Ministère de la Guerre, Secrétariat particulier
N° 7699 S. P.

Paris, le 10 septembre 1918.

Madame,

Très touché des sentiments que vous avez exprimés au nom du « Progrès féminin », le Président du Conseil me charge de vous transmettre ses bien vifs remerciements.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Chef du Secrétariat particulier,
G. Mandel.

COURRIER DES LECTEURS

Mme Martinet (Alger). — Ce que vous souhaitez est du domaine de l'impossible. Certainement, en conscience, conseiller qui ne connaît point dans une question aussi grave. Puisque vous suivez notre journal depuis longtemps, vous y avez trouvé déjà des renseignements sur les carrières féminines pour pouvoir vous orienter. Si quelqu'une vous paraît intéressante, écrivez directement, elle vous donnera plus de précisions, aux institutions qui l'intéressent. Pour les surintendantes d'usines, le numéro du 5 octobre, après beaucoup d'autres, indiquait où s'adresser : c'est à l'Ecole Sociale des Surintendantes d'usines, 8, rue de Penthièvre, Paris.

CREDIT LYONNAIS

Emprunt Français 4 %

En vue de faciliter à sa Clientèle une participation plus large à l'**EMPRUNT NATIONAL 4 0/0**, le **Crédit Lyonnais** reçoit **dès maintenant et sans frais,** comme versement de souscription, la plupart des coupons échéant en décembre 1918 et Janvier 1919, et notamment ceux des : **Rentes Françaises** et **Obligations de la Défense Nationale**, **Crédit Foncier de France**, **Chemins de Fer Français**, etc., **Fonds d'Etats Etrangers, Emprunts des Villes Etrangères, Obligations de Chemins de Fer Etrangers**, et des **Valeurs Industrielles Françaises et Etrangères.**

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent. Est seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche.** Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 152, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES

BIÈRE FANTA non alcoolisée

BIÈRE spéciale pour nourrices

BIÈRE de TABLE

La Gérante : **JANE MIEL**

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris.

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours réitérés. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EMPRUNT
DE
LA LIBÉRATION

« J'appellerai cet Emprunt l'Emprunt de la Libération. Cette libération sera la victoire et l'espérance complète dans la plus brève délai possible. Et je sais combien que pour cette tâche s'ouvre l'argent de l'épargne française. »

L. L. KLOTZ, Ministre des Finances.

SOUSCRIVEZ

Apportez votre argent et échangez vos BONS, OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE contre

DES TITRES DE L'EMPRUNT :

Ces titres sont le meilleur des placements.
Ils sont EXEMPTS D'IMPÔTS
A l'abri de toute conversion pendant 25 ans.

Si vous avez :

Un *Bon* à trois mois de la *Défense nationale* qui porte intérêt à.... 4.04 %
Un *Bon* à un an de la *Défense nationale* qui porte intérêt à..... 5.26 %
Une *Obligation* de la *Défense nationale* qui, sans tenir compte de la prime d'amortissement, porte intérêt à..... 5.31 %

Transformez ces valeurs en RENTES 4 %, vous aurez et vous bénéficierez en outre d'une prime de souscription de 0f 25 ou de 0f 50 % de la valeur des Bons ou Obligations que vous échangerez. 5.05 %

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

LES FEMMES-PASTEURS

(*Suite*)

Continuons maintenant l'examen des opinions émises par des autorités du protestantisme dans *Le Christianisme au XIXe siècle*. M. S. Meyer, vice-président de l'Institut des Ministères féminins à Genève, discutait l'avis du pasteur Bordreuil.

« M. le Pasteur Dr P. Bordreuil parle des ministère féminins dans le Chriastianisme du 25 Juillet. Il dit que « le premier devoir et le grand privilège de la femme est d'être mère » et plus loin, il mentionne « le plus divin des devoirs » féminins : l'éducation des enfants.

« M. Bordreuil a parfaitement raison et chacun tombera d'accord avec lui que la vie de famille est pour la femme la plus normale et la plus heureuse, c'est un privilège.

« Mais ce privilège peut-être la part de toutes ? Dirons-nous à nos filles de vivre dans l'attente, dans une attente qui ne sera peut-être qu'une suite de déceptions et qui fera d'elles des êtres malheureux, disposés à l'aigreur, au dénigrement, à la mélancolie, ou qui les poussera à quelque mariage irréfléchi où elles ne trouveront ni ne donneront le bonheur ?

« Mieux vaut montrer aux jeunes filles que si elles ne peuvent pas toutes être les élues de la vie la plus souhaitable, elles peuvent en avoir une autre, riche, pleine, heureuse et essentiellement féminine... Un ministère, c'est un choix sérieux, c'est une vocation, c'est un appel de Dieu. Il est fort probable que ce choix aura pour conséquence la renonciation à une autre voie ; c'est le prix à payer — et il est de nature à faire reculer celles qui ne croiraient pas répondre à un appel. Ou, si le mariage se présente, il faudra renoncer au travail. Cela est probable, quoique l'on puisse avancer qu'il y a des institutrices qui mènent de front la double tâche. Mais celles-ci peuvent être considérées comme des exceptions et il faut admettre qu'une vocation suffit à une vie humaine. Ne voyons-nous pas déjà, en pratique, beaucoup de femmes consacrer tout leur temps à des œuvres de miséricorde ? Dans la réalité, l'activité féminine existe, et va en grandissant. Vaut-il mieux que celle-ci soit préparée appuyée sur des études sérieuses, que les expériences nécessaires soient faites sous *une direction réfléchie*...

« Pourquoi une femme qui a fait certaines études ne saurait-elle pas s'occuper du ménage et entretenir un vestiaire ?...

« La moisson est grande et il y a peu d'ouvriers ; il est possible, il est beau de voir à l'œuvre des ouvriers et des ouvrières associés dans une collaboration ou chacun et chacune, appelés et conduits par le maître, trouvera la place qui est la sienne et contribuera à la construction de la cité future, où la justice habitera. »

S. MEYER, Vice-président de l'Institut des Ministères féminins, Genève.)

Nous citerons encore M. le Pasteur E. Doumergue, qui passe pour un très strict orthodoxe :

« La question de l'activité des femmes dans l'Eglise, du rôle des femmes, de la femme, la question du féminisme se pose de plus en plus un peu partout. Voici l'*Alliance Evangélique* qui la pose à son tour et à sa manière.

« S'y prenant à l'avance, le Comité de l'*Alliance Evangélique* vient d'envoyer ses circulaire relatives à la future semaine de prières en Janvier 1919. Il indique les divers sujets de prière ; et, dans un avant-propos, il en souligne trois dont voici l'un. Je le traduis mot à mot de l'anglais :

« La femme a sauté par-dessus le parapet (Woman has gone over the parapet). Elle a abandonné pour toujours les protections et les limitations de sa vie jusqu'ici protégée. De nouveaux pouvoirs ont été été placés entre ses mains ; de nouveaux périls sont autour de ses pieds. La femme a besoin de nos prières, car il n'y a pas de tournant qui puisse la ramener en arrière sur le chemin dans lequel elle est entrée. »

« Le style est pittoresque, et peut-être les habitués des réunions de prières de la semaine de Janvier auront-ils un moment d'étonement, presque un petit frisson de scandale.

« A tort. Le Comité de l'*Alliance Evangélique* dit très bien ce qu'il veut dire. Et s'il le dit de façon à se faire écouter et comprendre, il n'y a pas à le regretter.

« Beaucoup d'entre nous se demandent si la femme doit être pasteur comme un homme. Et je crois bien qu'un syndic a dit : pas de différence entre un homme et une femme. Où est la différence entre un homme et une femme ?

« C'est ce que le Comité de l'*Alliance Evangélique* exprime et explique ; il n'y a plus de parapet. La femme a sauté par-dessus le parapet.

« Seulement, et le Comité de l'*Alliance Evangélique*, estimant qu'il est impossible de revenir en arrière, ajoute qu'il faut prier pour la femme.

« Si mes lecteurs veulent bien y réfléchir, ils trouveront peut-être que le Comité de l'*Alliance Evangélique* a dit beaucoup de choses fort justes en peu de mots originaux et excellents.

« Nous sommes en face d'une révolution. Il ne faut pas se boucher les yeux. Dans cette révolution, il n'est pas sûr que tout soit mal. Il est certain que la femme va au-devant d'un avenir plein de promesses dont plusieurs risquent d'être très dangereuses pour elles et pour la société.

« L'Eglise a-t-elle les yeux suffisamment ouverts ? »

(Pasteur E. DOUMERGUE.)

⁂

Ecoutons ensuite quelques avis d'étrangers :

Miss Maud Royden dont le nom est familier aux suffragistes et aux personnes occupées de relèvement moral, a été dernièrement nommée pasteur d'une église libre de Londres, et elle n'est pas la seule si nous en croyons la citation suivante :

« Une cérémonie assez rare, sinon sans exemple,, a été célébrée dans la King's Weigh House Church, qui se rattache à la nomination de l'Eglise chrétienne : deux candidats, le mari et la femme, M. Claud Coltman et Miss Constance Told, tous deux munis des titres nécessaires, ont été consacrés ensemble devant une nombreuse assemblée. Ils sont appelés à collaborer ensemble à l'œuvre auxiliaire de cette église ; consacrés ensemble, les deux fiancés ont été mariés le lendemain. Ils sont tous les deux gradués de l'Université de Londres et de Mansfield College, à Oxford. Pendant la cérémonie de l'ordination, M. Russell a prononcé un discours sur la place de la femme dans l'Eglise et sur le rôle qui lui est dévolu dans l'avenir. « L'antique civilisation dans laquelle la femme était subordonnée à l'homme, a fini honteusement. La nouvelle civilisation que nous espérons édifier — non seulement sur les ruines de l'acienne, mais avec le pouvoir que nous espérons d'en haut — verra les hommes et les femmes vivre la même vie ».

Les exemples se multiplient également en Suisse.

« Les ministres du beau sexe, lisons-nous dans le *Semeur Vaudois*, débutent dans les chaires argoviennes ? Mlle Gutknacht a prêché à Meisterschwanden et Mlle Pfister à Espenmoos-Tublatt. L'auditoire s'est dit enchanté de ces dames. »

⁂

C'est donc un peu dans tous les pays que la question du ministère féminin est agitée dans les églises protestantes, c'est là tout ce que nous voulions constater, car s'agiter c'est vivre. Une nouvelle voie semble s'ouvrir aux femmes qui se sentiront poussées de ce côté par leurs aspirations religieuses et aussi par leur dévouement pour les pauvres, les faibles et les déshérités.

L'important, c'est que les barrières soient abattues et que l'on constate que « les femmes ont sauté le fossé ».

Mme de Witt Schlumberger,
Présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.

DOUZIEME ANNEE — N° 478

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . - 8 fr.

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, *Rue Drouot, Paris*
TÉL. : GUT. 55-38

La Puéricu

MORTALITÉ INFANTI

Femmes françaises, vous qui
pas, comme tant de mauvais
songé à reculer devant les
d'une famille, votre devoir ne s
rempli jusqu'au bout si vous
naissez pas le danger de la mort
fantile, ses causes et leurs rem
C'est avec un poignant remo
ous pouvons nous demander : I
e actuelle n'eût-elle pu être é
ous n'avions laissé notre po
décroître aussi vite que celle d
ands croissait? Bertillon l'av
rainement : L'Allemagne se je
aFrance dès qu'elle aura deux
de conscrits que nous. Or, en f
pouvait en aligner 550.000 con
00.000. Elle pouvait mobiliser
ions d'hommes, tandis que n
ouvions en opposer que 4 m
Quelle tentation offerte à un pe
proie !...
Quelle responsabilité que l
ans ce facteur de la guerre.
Mais on peut même avancer
atastrophe eût été moins ter
plus courte si nous avions
ontre la mortalité infantile.
J'ai dit déjà, ici même, com
ous à pris d'enfants de moins
ntre 1870 et 1914 ?
Plus de six millions !...
J'ai affirmé avec tous les p
ue les deux tiers de ces nouv
ussent pu être sauvés, qu'ils so
ictimes de notre ignorance
uatre millions de Français
eau, par notre faute !...
Quatre millions qui, s'ils euss
écu, eussent produit à leur
ravail et fondé des familles.
'évaluer quelle effroyable
rance a faite en les perdant ?...
Mais, pour attaquer un fléau
able, il faut avant tout en c
es causes. Etudions celles de l
té infantile.
C'est d'abord la fragilité
ouveau-né, petit être en quelq
achevé, et qui pourtant, à la
ritique de sa naissance, doit
e température, de mode de re
de mode de nutrition.
Aussi, sur 148.042 enfants qui
nt dans leur première an
06, plus du tiers, 25.425 étaie
ès le premier mois. Il en meur
lus de 1 à 4 jours que du six
uxième mois !...
Qu'est-ce qui les tue en
ombre ? Le voyage pour ceux
nt en nourrice, la privation
res soins maternels, pour d'au
aladies familiales (tuberculos
sme, syphilis, etc...) les refr
ents, les bronchites, la néfa
ole.
Mais la cause principale et
up la plus grave est la mauv
entation. On a vu jusqu'à 7
enfants sur 1.000 être dûes à
ée !
C'est qu'en effet, c'est surtout
gestif qui est inachevé en eu
capable de bien assimiler
iment que le lait de femme
à 40 mois. Or, on lui donne d
ohe. Encore ne sait-on pas le
r. Les mères prennent, chez
re du coin, n'importe quel l
, sali, écrémé, elle ne savent
rer un biberon selon les rè
ales. Souvent même, elles
oyant bien faire, farines lact
es, soupes, à un malheureux
n'a pas 6 mois !... Les r
nt bien pis encore...
Aussi, tandis qu'il ne meurt
0 des bébés nourris au sein n
en meurt jusqu'à 25 p. 100 au
nné par la mère, et, quand
n est donné par une nourri
50 et jusqu'à 80 p. 100 de c
nés qui sont emportés.
Chose frappante, non seule
fants alimentés au sein é
x troubles digestifs, mais en
sistent mieux à toutes les au
de mort, aux refroidisseme
ngeole, aux bronchites, aux
es.
Quel enseignement pouvons-
de ces données ?
*Que l'allaitement maternel
ncipal remède contre la mor
tile.* Que rien ne remplace
ude d'une maman.
Donc, n'arrachons pas aux
urs enfants. Persuadons-les
Instruisons-les, et surtout,
r lourde tâche.
Mais comment ? C'est ce q
rons dans un prochain arti

Dr Clotide
Médecin-chef de la Poupo
de la Section de Cam
Paris.

imes à nos Abo

tout abonné qui nous en pr
veau ou qui prend lui-m
nements, nous offrons une d
vantes, à son choix :
Préjugé et problème des sexe
(prix actuel en librairie,
n'avons plus à faire l'éloge
qui rend d'immenses service
ganda et que nous avons pu
seulement grâce à la gén
teur. L'édition étant épuisée,
l'impossible pour nous en pro